

INSCRIPTION : COLLECTE DE MATIÈRES RECYCLABLES pour les industries, commerces et institutions (ICI) qui génèrent un petit volume (Règlement n°1 de la Ville de Sherbrooke)

À qui est offert ce service?

Aux industries, commerces et institutions (ICI) :

- qui génèrent un trop **petit volume** de matières recyclables pour faire appel à un récupérateur privé;
- qui disposent de ressources humaines, matérielles et financières limitées.

Pourquoi ce service n'est-il pas offert gratuitement?

Contrairement aux ménages sherbrookoïses, les entreprises ne paient pas de taxe pour la collecte des matières résiduelles. Le service de collecte ne peut donc pas leur être offert gratuitement, mais il leur est offert à coût abordable.

Pourquoi adhérer au service?

1. Pour faire diminuer la fréquence de vidage du conteneur à déchets. Séparer adéquatement les matières recyclables des déchets permet de réaliser des économies et de recycler plusieurs matières.
2. Parce que l'implantation de la collecte des matières recyclables en entreprise représente un défi réalisable : la plupart des gens trient déjà leurs matières recyclables depuis plusieurs années à la maison. Et quelle fierté pour un membre du personnel de pouvoir travailler pour une entreprise responsable et soucieuse de l'environnement!

Comment adhérer à ce service?

Après avoir consulté ce document, l'ICI intéressé par ce service doit communiquer avec son [bureau d'arrondissement](#). Par la suite, l'ICI devra :

1. Remplir le formulaire d'inscription fourni par son bureau d'arrondissement et payer pour le forfait correspondant à ses besoins (voir le tableau 1).
2. Recevoir les contenants de collecte appropriés, qui seront livrés après la réception du paiement.

Que couvre le tarif annuel de ce service?

- La location du ou des contenants de collecte, le cas échéant
- La réparation du ou des contenants de collecte, si applicable
- La collecte des matières recyclables
- Le traitement des matières recyclables (tri et transport vers les infrastructures de recyclage)

Renouvellement

Avant l'échéance de l'entente du service de collecte (31 décembre), l'ICI participant recevra un avis de renouvellement (octobre - novembre). Pour renouveler le service, l'ICI participant devra acquitter les frais avant le 31 décembre de l'année courante. Si l'entente n'est pas renouvelée, la Ville récupérera ses contenants de collecte au début de la nouvelle année. **L'ICI participant qui paie le renouvellement du service après le 31 décembre devra s'inscrire à nouveau au service de collecte et déboursier à nouveau le 100 \$ de frais d'inscription.**

Modification du choix de forfait

L'ICI participant pourra changer de forfait au courant de l'année. Il devra toutefois déboursier les frais additionnels, s'il y a lieu, selon les modalités de paiement. Il devra remplir le formulaire et communiquer avec son [bureau d'arrondissement](#) pour effectuer la modification.

Arrêt du service de collecte

L'ICI participant peut demander l'arrêt du service de collecte des matières recyclables. Pour ce faire, il devra appeler son [bureau d'arrondissement](#) et l'aviser de la date d'arrêt du service souhaitée. **Aucuns frais ne seront remboursés** (ex. : frais d'inscription, tarif du forfait). **La Ville viendra récupérer les contenants** à la date d'arrêt du service indiquée par l'ICI. Si l'ICI a reçu une facture pour le renouvellement de son forfait, il ne doit pas la payer.

Précisions sur la collecte

- Le format de bac offert est identique aux bacs verts utilisés pour la collecte résidentielle, soit 360 litres.
- La fréquence de collecte en bordure de rue sera réalisée en fonction du [calendrier des collectes](#) de l'arrondissement où se situe l'ICI participant. Ce dernier peut utiliser la [carte interactive](#) pour trouver quelle est la journée de la collecte dans son secteur.
- Les matières recyclables acceptées figurent sur la liste fournie à l'endos du [calendrier des collectes](#). En cas de doute, l'ICI participant peut consulter l'outil de tri interactif à [sherbrooke.ca/outildetri](#).
- Les ICI participants ayant choisi les forfaits A ou C devront placer leurs bacs en bordure de rue avant 8 h, le jour de la collecte. Pour connaître les autres consignes d'utilisation des bacs, l'ICI participant peut consulter le [sherbrooke.ca/bacs](#).
- Les ICI participants ayant choisi les forfaits E ou F pourront bénéficier de la collecte en arrière-cour **seulement si la configuration de cette dernière permet un accès sécuritaire aux contenants de collecte**. Dès qu'il en aura reçu la confirmation par son bureau d'arrondissement, l'ICI participant pourra payer pour son forfait.
- Les ICI participants ayant choisi le forfait E pourront louer un conteneur auprès d'une entreprise de location de leur choix, spécialisée dans la gestion des matières résiduelles. Le conteneur doit convenir pour un camion à chargement avant.
- Pour le forfait F, la livraison du conteneur se fera dans un délai de 10 semaines.

Note : Les ICI participants qui génèrent une quantité de matières recyclables excédant un conteneur de 4,6 m³ (6 vg³) toutes les deux semaines sont invités à faire appel à un récupérateur privé sur le territoire de la Ville de Sherbrooke.

Combien coûte le service?

Différents forfaits sont offerts aux ICI qui souhaitent adhérer au service :

En 2019, le service est offert de façon exceptionnelle pour 16 mois, soit du 1^{er} septembre 2019 au 31 décembre 2020. À partir de 2020, le service de collecte des matières recyclables couvrira la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020. En juillet 2020, il sera possible d'obtenir le demi-tarif de l'année 2020, soit du 1^{er} juillet au 31 décembre 2020. Les tarifs sont présentés au tableau 1.

Tableau 1 : Forfaits de collecte des matières recyclables pour les ICI

Forfaits		Tarifs		
Code	Description	16 mois (2019-2020)	12 mois (2020)	6 mois (2020)
---	Frais uniques (non récurrents) d'administration lors d'une inscription au service de collecte. ⁽¹⁾	100 \$ (frais uniques)	100 \$ (frais uniques)	100 \$ (frais uniques)
A	1 bac de 360 litres collecté en bordure de rue une fois toutes les deux semaines.	147 \$	110 \$	55 \$
C	2 bacs de 360 litres collectés en bordure de rue une fois toutes les deux semaines.	240 \$	180 \$	90 \$
E ⁽²⁾	Levée d'un (1) conteneur, adapté pour un camion à chargement avant, fourni par l'ICI participant et collecté une fois toutes les deux semaines.	513 \$	385 \$	192,50 \$
F ⁽²⁾	Fourniture d'un (1) conteneur de 4,6 m ³ (6 vg ³), adapté pour un camion à chargement avant et collecté une fois toutes les deux semaines. ⁽³⁾	700 \$	525 \$	262,50 \$

(1) Frais encourus lors d'une adhésion au service de collecte **et pour une réinscription après une interruption de service.**

(2) Pour les forfaits E et F, la collecte se fait en arrière-cour si l'espace le permet. **L'ICI participant doit en obtenir la confirmation du bureau d'arrondissement avant de procéder au paiement.**

(3) Prévoir un **délai de livraison de 10 semaines** pour le conteneur.

Coordonnées des bureaux d'arrondissement

Arrondissement de Brompton–Rock Forest–Saint-Élie–Deauville

1000, rue du Haut-Bois Nord

Tél. : 819 564-7444

Courriel : brofsed@ville.sherbrooke.qc.ca

- ou -

133, rue Laval

Tél. : 819 846-2757

Courriel : brofsed@ville.sherbrooke.qc.ca

Arrondissement de Fleurimont

967, rue du Conseil

Tél. : 819 565-9954

Courriel : arr.de.fleurimont@ville.sherbrooke.qc.ca

Arrondissement de Lennoxville

150, rue Queen

Tél. : 819 569-9388

Courriel : arr.lennoxville@ville.sherbrooke.qc.ca

Arrondissement des Nations

2070, boulevard de Portland

Tél. : 819 822-6060

- ou -

600, rue Thibault

Tél. : 819 819 823-8000, poste 3921

Courriel : arr.des.nations@ville.sherbrooke.qc.ca

Adresses postales

Bureau d'arrondissement de Brompton–Rock

Forest–Saint-Élie–Deauville

Inscription service de collecte-ICI

C. P. 610, Sherbrooke (Québec) J1H 5H9

Bureau d'arrondissement de Lennoxville

Inscription service de collecte-ICI

C. P. 610, Sherbrooke (Québec) J1H 5H9

Bureau d'arrondissement de Fleurimont

Inscription service de collecte-ICI

C. P. 610, Sherbrooke (Québec) J1H 5H9

Bureau d'arrondissement des Nations

Inscription service de collecte-ICI

C. P. 610, Sherbrooke (Québec) J1H 5H9